



Jean-Paul LECOQ
Maire de Gonfreville l'Orcher
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Havraise

**A l'attention des Maires
Communauté de communes de
Criquetot L'Esneval
Communauté de communes
Caux Estuaire
Communauté de l'Agglomération
Havraise**

Objet **ENSEMBLE POUR UNE MEME INTERCOMMUNALITE DE PROJETS COMMUNS**

Madame, Monsieur le Maire,

En matière d'intercommunalité, l'Etat remet le couvert en ne tirant visiblement aucun enseignement de ses erreurs passées. **Les gouvernements se succèdent, les mêmes logiques demeurent. Il convient coûte que coûte de regrouper les intercommunalités au gré des intérêts politiques du pouvoir en place, sans cohérence, sans réelle concertation des habitants, sans prise en compte des réalités qu'ils vivent au quotidien.**

Notre territoire s'est déjà vu privé arbitrairement de sa vocation à devenir la métropole de l'Estuaire pour ne pas faire d'ombre à la métropole rouennaise naissante. Ce n'est du reste que partie remise !

Cette fois l'Etat veut marier l'agglomération havraise (237.000 habitants) avec la communauté de communes de Criquetot l'Esneval en grande difficulté budgétaire (16.400 habitants), se refusant à envisager dans le même temps un élargissement vers l'est et la communauté de communes de Saint-Romain, Caux Estuaire (18.000 habitants), qui elle, est autorisée par l'Etat à rester seule. Il faudrait savoir...

Tout cela manque singulièrement de respect envers notre territoire, ses élus et ses habitants. Cela manque surtout de cohérence ! De deux choses l'une, soit la communauté de l'agglomération havraise est considérée comme devant s'élargir et alors cet élargissement ne doit pas se faire en fonction des calculs de l'Etat mais des réalités locales, ou soit chacun doit en rester à sa géographie administrative actuelle.

En tout état de cause, il y en a plus qu'assez de ces découpages administratifs arbitraires et partisans qui se trament dans le dos des gens.

Que l'on soit a priori d'accord ou hostile à un élargissement de l'agglomération havraise vers Saint-Romain de Colbosc, l'important c'est de pouvoir en parler, en débattre, échanger les points de vue et non de fermer d'entrée tout échange, comme si le sujet était tabou.

Pour ma part, j'y suis favorable.

Ensemble, nous serons forcément plus forts, mieux dotés pour faire avancer des projets utiles au quotidien des habitants et des acteurs économiques et sociaux : en matière de transport, en matière de santé, en matière d'infrastructures, en matière de prévention des risques majeurs ou naturels ou en matière de solidarité.

Ensemble, nous serons plus forts, mieux dotés pour assurer le développement économique notamment à partir de la zone industrialo-portuaire actuellement coupée en deux.

Ensemble, nous serons plus forts, mieux dotés pour garantir la présence des services publics de proximité sur l'ensemble du territoire concerné au lieu de les voir disparaître peu à peu au prétexte que le nombre d'habitants concerné serait insuffisant pour les maintenir.

Pour avoir été Député de l'agglomération havraise comme du canton de Saint-Romain de Colbosc, je connais bien ce même territoire.

Combien d'habitants du canton de Saint-Romain de Colbosc se rendent quotidiennement ou fréquemment dans l'agglomération havraise ? Combien y travaillent ? Combien d'artisans, d'entreprises, de PME et TPE sont liés à l'activité économique du grand Havre ?

Les deux agglomérations partagent la même zone industrielle et portuaire.

Déjà de nombreuses collaborations ont été mises en place comme pour le développement de la fibre optique. D'autres sont en projet à l'image de la liaison ferroviaire par une navette Etainhus / Le Havre.

Notre territoire, parce que c'est le sens de l'histoire et le sens de la vie, se développera aussi bien au nord, qu'à l'est et au sud de l'estuaire jusqu'à devenir une métropole.

En mettant des bâtons à répétition dans les roues de cette extension, le gouvernement handicape tout un large bassin de vie et d'emplois qui existe de fait au-delà des limites administratives actuelles des intercommunalités concernées.

Il peut compter dans son entreprise par les peurs provoquées, en milieu rural notamment, par la grande ville. Mais tout ceci s'apparente à un petit calcul à court terme et à courte vue qui pourtant provoque des dégâts pour tous en freinant les projets utiles et leurs financements. Il fragilise également l'emploi qui a besoin d'investissements publics massifs que seules une grande intercommunalité ou une métropole peuvent espérer.


Diviser pour mieux régner est une posture bien connue qui conduit inéluctablement dans le mur. Je propose plutôt de lui substituer un autre dessein pour un même destin, celui d'un large rassemblement des territoires et des gens unis par les mêmes enjeux, des projets communs et la même vision.

Pour se marier, il vaut mieux être d'accord. Ce qui importe donc aujourd'hui, c'est bien de mener le débat, dans chaque commune et entre les communes et surtout pas, encore une fois, d'agir avec autoritarisme et sectarisme.

J'en appelle à tous mes collègues Maires et aux conseils municipaux des trois intercommunalités concernées pour créer les conditions de ce débat dans les semaines à venir, pour aboutir si possible à un projet commun, en refusant que l'Etat ne tienne de nouveau seul les ciseaux d'une organisation administrative des territoires de la Pointe de Caux qui doit demeurer l'affaire de celles et de ceux qui y vivent.

Je vous assure de ma disponibilité dans le cadre de ce débat comme pour tous les autres enjeux, préoccupations ou projets touchant vos communes respectives.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sincères salutations.


 Jean-Paul LECOQ